



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2019

Le conseil d'administration s'est réuni à l'A.D.O.S.O.M – 16 Bd Windsor – 06400 Cannes, le vendredi 26 avril 2019 à 10 heures.

Ordre du jour :

- Élection du nouveau bureau ;
- Situation Gpt PACA (effectif, décès, admission nouveaux adhérents...) ;
- Débriefing A.G ;
- Débriefing commémoration stèle de la Loube ;
- Activités à venir (AG UNA ALAT et messe de l'ALAT ; 11 juillet (cérémonie création nouvelle structure EALAT), cérémonies patriotiques du 28 avril (libération des camps), 8 mai, 8 juin, 18 juin et 14 juillet) ;
- Projets voyages ;
- Repas champêtre ;
- Questions pour la prochaine AG UNA ALAT ;
- Questions diverses, tour de table ;
- Date et lieu prochain C.A.

Présents : BERTRAND, BONNAIRE, CHABRIER, DELARUELLE, DONZEY, DOUSSON, FLEURAT, FOUQUET, GANDOIN, JEANDROZ, LEVRAT, MASSÉI, MULLER, PROUTEAU, SAUZEAU-BERTIN.

Excusés : BRACHET, DOLLA, DORDOR, LAUNAY, MERLIN, PILGRAM.

Invités : PERRIER.

Invités excusés : MAGE, SIPOLY, TARA.

Denis BERTRAND, le président, après avoir confirmé que le quorum était atteint, ouvre la séance à 10h15 après avoir attendu le général MAGE (nous apprendrons plus tard, qu'après avoir tourné une heure sans trouver, il avait, en désespoir de cause, fait demi-tour.).

Il nous souhaite la bienvenue et aborde de suite le premier point de l'ordre du jour :

1 – ÉLECTION DU BUREAU :

Lors de la dernière assemblée générale du 30 mars 2019 :

11) Membres en fin de mandat : 7

- Christian DOLLA se représente
- Marie-France DORDOR se représente
- Philippe DOUSSON se représente

- Michel LEVRAT se représente
- Patrice MULLER se représente
- Daniel PROUTEAU se représente
- Bernard SAUZEAU-BERTIN se représente

12) Démission : 1

- Jean-Philippe MIRIBEL

13) Décès : 0

14) Poste vacant : 0

15) Postes à pourvoir : 8

16) Candidats au conseil d'administration : 2

- Antoine BRACHET ;
- Luc LAUNAY.

17) Reste à pourvoir : 0

Le conseil d'administration pouvant accueillir 21 membres, à l'unanimité des voix des membres présents et des pouvoirs détenus à l'A.G du 30 mars dernier, les 7 membres sortants, postulant pour un nouveau mandat, avaient été reconduits et les 2 membres candidats admis au sein du conseil d'administration, à la majorité absolue des voix des membres présents.

Le bureau est composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Le président recense les candidatures à ces différents postes :

- Président : pas d'autre volontaire que le membre en poste ;
- Vice-présidents : maintien des trois postes : (Joël GANDOIN pour le bassin du LUC, Michel LEVRAT pour celui de FRÉJUS – SAINT RAPHAËL et Philippe DELARUELLE pour les Alpes Maritimes).
- Trésorier : pas d'autre volontaire que le membre en poste ;
- Trésorier adjoint : pas d'autre volontaire que le membre en poste ;
- Secrétaire et secrétaire adjoint : pas d'autres volontaires que les membres en poste.

Après délibération le nouveau conseil d'administration est ainsi constitué :

a) Bureau :

- Président : BERTRAND Denis
- Vice-président : DELARUELLE Philippe
- Vice-président : GANDOIN Joël
- Vice-président : LEVRAT Michel et porte drapeau
- Trésorier : JEANDROZ Michel
- Trésorier adjoint : PILGRAM Pierre
- Secrétaire : DOUSSON Philippe
- Secrétaire adjoint : FOUQUET Rémy

b) Autres membres :

- BONNAIRE Michel ;
- CHABRIER Guy ;
- DONZEY Serge ;
- FLEURAT Patrick ;
- BRACHET Antoine ;
- DOLLA Christian ;
- DORDOR Marie-France ;
- LAUNAY Luc ;

Denis BERTRAND demande à Philippe DOUSSON, secrétaire et à Michel JEANDROZ, trésorier, de présenter le bilan de l'A.G du 30 mars dernier :

3 – DÉBRIEFING A.G 2019 :

Participation en baisse par rapport à 2017 et 2018. En chiffres :

- 89 membres présents pour l'assemblée (91 en 2017 ; 105 en 2018) et 89 pouvoirs (105 en 2017 ; 95 en 2018) représentant 56% des membres du groupement (59% en 2017 ; 62% en 2018) ;
- Le nombre d'adhérents n'ayant pas eu la correction de répondre est en hausse 115 adhérents, soit 36% de l'effectif contre 103 en 2017 (31%) et 90 en 2018 (28%) ;
- 7 membres n'ont pas pu rester au repas et nous ont quitté après l'apéritif ;
- 114 repas encaissés (123 en 2017 et 126 en 2018) ;
- Bilan global financier de l'A.G dans le tableau ci-dessous :

	RECETTE	DEPENSE	SOLDE	
REPAS	3 544,00 €	3 951,09 €		117 repas facturés 114 encaissés + 4 invités
VINS	270,00 €	733,39 €		118 repas – 1 remboursé = 117 Vendu 1 rouge + 1 blanc 4 rosés
APERERO	35,00 €			Virement: 2 Chèques 5
POURBOIRE		100,00 €		personnels en service borges événements
Remboursé		31,00 €		GONZALES Joël don à l'entraide
TOTAL	3 849,00 €	4 815,48 €	-966,48 €	participation caisse 20,07%

VINS	VENDU	RECETTE	TOTAL
ROSE	4	160,00 €	160,00 €
ROUGE	1	55,00 €	55,00 €
BLANC	1	55,00 €	55,00 €
TOTAL	6	270,00 €	270,00 €

	REPAS ENCAISSES			
	ESPECES	CHEQUES	VIREMENT	TOTAL
ADHERENT	3	78	32	113
INVITE		1		1
TOTAL	3	79	32	114

+4 invités autorités base

		APERERO	
	VIREMENT	CHEQUES	TOTAL
ADHERENT	2	5	7
ABSENT			
PREVU			

VENTE			
PINS BERET	1	5,00 €	5,00 €
BREVET	3	18,00 €	18,00 €
STYLO	10	10,00 €	10,00 €
CRAVATE	3	60,00 €	60,00 €
		93,00 €	93,00 €

Encore une fois la qualité de la prestation du traiteur a été plébiscitée ; nous ferons appel à lui pour notre prochaine AG et l'avons déjà retenu pour le repas champêtre du mois de septembre.

Quelques problèmes logistiques sont apparus et il paraît judicieux de rappeler certains points :

- Les tarifs repas sont indiqués pour 1 personne ; il convient donc de multiplier par le nombre de convives ;
- Sur le bulletin réponse, merci de renseigner les cases à cocher (vous pouvez aussi rayer les mentions inutiles) ;
- Concernant les règlements, le moyen à privilégier est le virement ; dans ce cas, ne pas oublier d'y joindre un petit message explicitant le montant ;
- Si vous désirez toutefois payer par chèque votre cotisation, l'entraide et le ou les repas, inutile de faire plusieurs chèques, 1 seul suffit (là encore, 1 post-it explicatif sera le bienvenu) ;
- Quelques courriels se perdent ; merci d'accuser réception de la convocation (si dans la semaine suivant son envoi nous n'avons pas eu de retour, nous vous recontacterons) ; de la même manière, désormais nous accuserons réception de vos réservations ; à vous de nous rappeler si vous n'avez rien reçu dans la semaine suivant votre réponse.

Pour les prochaines éditions de notre assemblée générale nous remettrons à chaque convive, en règle financière, un ticket repas.

Problématique :

- Le type de table mis à disposition varie selon le lieu retenu pour L'A.G ;
- Le souhait des uns et des autres de se retrouver à une même table font que des places sont libres mais dispersées, obligeant parfois la séparation un couple ;
- L'A.G est un moment privilégié pour permettre des rencontres et découvrir, ou redécouvrir d'autres adhérents ;

Nous allons étudier le moyen de concilier au mieux tous ces points.

Le président passe au point suivant :

4 – DÉBRIEFING COMMÉMORATION STÈLE DE LA LOUBE :

Après l'inauguration, l'année dernière, de la stèle de la Loube, érigée sur le domaine de l'Escarelle à la Celle en souvenir du crash du PUMA de l'école le 06 avril 1976, nous étions nombreux en ce 06 avril 2019 à nous recueillir autour des membres de la famille du Cne GAY, dont sa sœur et son frère qui avaient tenu à faire le déplacement et déposer une gerbe. Quelques membres de l'amicale s'étaient rendu sur place les jours précédents pour nettoyer les abords et remettre du gravier devant le monument.

Les très mauvaises conditions météorologiques, pluie, vent et plafond très bas, leur ont permis de mieux appréhender les circonstances dans lesquelles avait eu lieu l'accident. Le vin d'honneur, offert par le Domaine, a été l'occasion de mieux faire connaissance et pour la famille, d'avoir l'assurance de pouvoir venir se recueillir en ce lieu quand ils en éprouveraient le besoin.

5 – ACTIVITÉS À VENIR :

- Dimanche 28 avril : Commémoration de la libération des camps ;
- Mardi 07 mai : Commémoration chute de Dien Bien Phu (MEP terminée 10h40
Mémorial d'Indochine à Fréjus) ;
- Mercredi 08 mai : Cérémonies patriotiques :
 - La Celle (éléments transmis aux participants) ;
 - St Raphaël 09h30 (MEP 09h15) ;
 - Le Cannet des Maures et Fréjus (place Agricola) 11h00 (MEP 10h30) ;
 - pas d'info pour les autres communes pour l'instant ;
- Jeudi 06 juin : AG UNA ALAT à Paris et cérémonie sous l'Arc de triomphe Michel LEVRAT porte drapeau ;
- Vendredi 07 juin : Messe de l'ALAT aux Invalides et cérémonie aux morts de l'ALAT ;
- Samedi 08 juin : Cérémonie en mémoire de l'Indochine à Fréjus : MEP terminée 10h15 – début de cérémonie 10h30 ;
- Vendredi 14 juin : Sainte Clotilde sur la BEGL ;
- Jeudi 11 juillet : Passation commandement BEGL ;
- Vendredi 13 juillet : Fête nationale suivie d'un repas républicain au Cannet des Maures – début de la cérémonie à 19h00 ;
- Samedi 14 juillet : Fête nationale Le Luc à 11h00 – Vidauban le soir ;
- 15 au 18 août : Commémorations du débarquement en Provence ;
- En sept. : Repas champêtre « Espace PAUTY » P1 le 14 ; P2 le 07 ;
- Lundi 11 nov. : Cérémonie patriotique ;
- Jeudi 21 nov. : Conseil d'administration UNAALAT à Clermont-Ferrand ;
- Jeudi 05 déc. : Cérémonie patriotique conflits Algérie, Maroc, Tunisie.
- Vendredi 31 janv. : Cérémonie des vœux 2020.

6 – PROJETS DE VOYAGE :

Visite de l'abbaye du Thoronet en cours d'étude ;
Puy du fou fin août – début sept 2020 : un car est réservé auprès du voyageur.

7 – QUESTIONS POUR L'A.G. DE L'U.N.A. A.L.A.T :

Toute question d'ordre général est à faire remonter au président, Denis BERTRAND, le plus rapidement possible afin qu'elle puisse être étudiée avant et que la réponse puisse être donnée lors de l'assemblée générale de l'UNA ALAT.

8 – TOUR DE TABLE – QUESTIONS DIVERSES :

M. Philippe DELARUELLE nous retrace l'historique de l'ADOSOM (association des œuvres sociales d'Outre-Mer), résidence construite à la fin du 19ème siècle dans le plus pur style colonial. Bâti à l'origine pour de riches dignitaires étrangers, cet établissement est revenu depuis dans le giron du ministère des Affaires étrangères et dans celui de la Défense. C'est un écrin de verdure calme, au cœur même de la ville.

M. Serge DONZEY nous informe que les associations d'anciens combattants sont outrées et très remontées contre le projet d'empaquetage de l'Arc de Triomphe par l'artiste ayant déjà fait la même chose sur le pont neuf. Des courriers dans ce sens ont été envoyés au ministre des Armées. Le président a communiqué par courriel, l'article paru dans « Association de Soutien à l'Armée Française ».

Contrairement au pont neuf, c'est un monument symbolique, attaché à l'Histoire de notre pays, abritant la tombe du soldat inconnu et gage de l'unité de la nation.

M. Daniel PROUTEAU nous informe avoir reçu la 2ème commande de stylos. Ils seront en vente au même prix (1€) que les premiers.

M. Rémy FOUQUET se fait le relais de Didier MERLIN pour nous annoncer la migration de notre site internet vers un nouveau serveur, ce qui va permettre de le gérer plus efficacement et d'avoir les codes pour apporter les modifications que nous souhaiterions (les anciens codes gèrent le site professionnel du fils de Didier, il est donc impossible de les communiquer). Jean-François PATRIS s'est proposé pour lui donner un coup de jeune et le rendre plus attractif. Pour cela le site sera entièrement refondu sous un autre langage de programmation plus adapté aux nouvelles technologies.

M. Joël GANDOIN nous informe de la probable migration de notre local sur la base.

R : Denis BERTRAND précise que le nouveau local devrait se trouver dans le même bâtiment, mais de l'autre côté du couloir ; plus petit, il pourra toutefois accueillir nos matériels et documents.

M. Michel JEANDROZ nous fait le point sur l'encaissement des cotisations ; net progrès par rapport à l'exercice précédent puisque seuls 36 adhérents ne s'en sont pas encore acquittés (plus de cent à la même époque en 2018).

Un chèque de 123€ a été émis au profit de l'UNAALAT, correspondant aux 41 adhérents du groupement exemptés de cotisation à notre niveau et pour lesquels nous ne reversions pas les 3€ destinés à la FNAM.

Il nous présente ensuite la situation financière du groupement arrêtée à ce jour :

Crédit agricole	: 5 649 € 78
Livret A	: 5 330 € 85
Caisse	: 127 € 11
TOTAL	: 11 107 € 74

Date et lieu du prochain C.A : le vendredi 05 juillet au Château de l'Escarelle.

Le président demande à Patrice MULLER de vérifier la faisabilité et de s'occuper des modalités.

Le tour de table étant épuisé, Denis BERTRAND, le président, clôt la séance à 11h45.

Nous rejoignons alors nos épouses pour passer dans la salle à manger pour l'apéritif et le repas préparés par l'équipe de l'ADOSOM.

Président : Denis BERTRAND

Secrétaire : Philippe DOUSSON